

*Article 29 du Règlement*

Où en sont-ils rendus? Qu'ont-ils fait ensuite? Qu'arrive-t-il actuellement au Canada? C'est la Communauté économique européenne et le parlement européen qui ont torpillé le marché des peaux de poque en Europe et qui ont pris la décision politique d'interdire la vente de ce produit. C'est une décision purement politique qui n'était pas basée sur les faits même s'ils les connaissaient.

Mais ce n'est pas tout. Le parlement européen s'efforce actuellement de déterminer les dimensions précises des poulaillers et de calculer l'espace dont une pondeuse a besoin. Il faut prévoir un certain espace pour un poulet de grill, tant pour un cochon, tant par tête de bétail. C'est vers cela qu'on s'en va.

Quoi d'autre? On m'a donné récemment un document imprimé par un groupe de défense des droits des animaux, un groupe extrémiste. Qu'est-ce qu'il y avait dans ce document? J'y ai trouvé une explication très précisée de comment cambrioler, terroriser, détruire des véhicules, entrer par la force dans un laboratoire ou une université. On y explique comment s'introduire par effraction dans un zoo ou n'importe quelle installation; comment détruire les véhicules qui peuvent s'y trouver et comment forcer une voiture à quitter la route; comment tendre un câble d'acier épais peint en noir d'un côté de la route à l'autre. Et qu'est-ce qui arrive alors? Une voiture qui circule dans la route frappe le câble et est forcé à quitter la route; on s'en est débarrassé. Voilà jusqu'où vont les mouvements de défense des droits des animaux. Ils ne se contentent pas de ravager un établissement de poulet Dixie Lee ou de hamburger parce qu'on y vend de la viande ou du poulet. Monsieur le Président, vous direz qu'il s'agit là d'extrémisme. Le fait est que ces extrémistes existent. Ils sont parmi nous. C'est ce qui me préoccupe.

Pour revenir au sujet du piégeage au Canada aujourd'hui, on améliore l'équipement utilisé pour qu'il cause moins de douleur. Deux des trappes mises à l'essai à Vegreville viennent de ma circonscription. Il s'agit de la trappe spillet ou ymir et de la trappe kanya de la vallée Slokan. Un homme de 70 ans a essayé ses trappes pendant très longtemps et les a tellement perfectionnées qu'on a pu les essayer à Vegreville.

Je signale encore une fois qu'on ne dépense que 600 000 \$ par an pour le piégeage au Canada. Les autochtones et leur mode de vie en dépendent, mais c'est tout ce qu'on est disposé à dépenser. Mais il y a plus. Il n'y a pas que le piégeage. Il y a la chasse aussi. Lorsque les défenseurs des droits des animaux auront réussi à modifier ce milieu, ce genre d'environnement, ils passeront à la pêche. Et les députés auraient tort de croire qu'il s'agit d'une idée en l'air. Le guru lui-même, Brian Davies, l'a déjà fait sienne.

Il faut un plan bien conçu, bien préparé, soucieux de l'équilibre écologique.

Les plus lésés dans tout cela, ce sont ceux qui sont le moins en mesure de se le permettre. Les protecteurs des droits des animaux attaquent les autochtones, mais ils attaquent aussi les trappeurs, les chasseurs, tout ce secteur de la société. Lorsqu'ils réussissent, ils les éliminent. À quelle fin réussissent-ils à les éliminer? Ils préparent le terrain à un projet de développement industriel, à un pipeline dont la construction n'aurait peut-être pas été approuvée autrement, à un vaste

complexe industriel qui n'aurait peut-être pas été autorisé autrement en raison de la présence de trappeurs, de tribus ou de groupes autochtones. En leur enlevant leur mode de vie, on les met hors d'état de nuire. Voilà le genre de résultat sur lequel débouche ou peut déboucher le mouvement de défense des droits des animaux. Les principes de ce mouvement peuvent servir indirectement les intérêts des promoteurs plutôt que ceux des autochtones du Canada.

• (2150)

C'est au Royaume-Uni qu'on pratique la chasse à courre. Les lévriers chassent le renard et lorsqu'ils l'ont attrapé ils le déchiquettent à mort. C'est une pratique dont s'accommode fort bien cette société qui prétend vouloir nous imposer ses volontés tout en subventionnant des hôpitaux pour hérissons. Quelle farce.

Aujourd'hui, il faut que nous soyons disposés à consentir les ressources nécessaires pour faire connaître le Canada aux Canadiens et aussi aux étrangers. Il faut expliquer la réalité de ce vaste pays mystérieux de seulement 26 millions d'habitants qui doivent tirer leur subsistance des ressources naturelles et qui le font depuis que les autochtones ont atteint les rivages de l'Arctique.

Aujourd'hui, au comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord, j'ai eu l'honneur de proposer la publication de 5 000 exemplaires additionnels de l'excellent document publié par ce comité en 1984. Après mûre réflexion, on a porté le chiffre à 10 000 exemplaires. Le comité l'a approuvé. Plus tôt dans la séance, en réponse à une question que je lui posais, le ministre a marqué son appui à cette publication, pensant à la possibilité que la presse européenne, la presse mondiale reçoivent au Sommet économique un exemplaire de cette excellente publication. C'est le fruit du travail laborieux effectué en 1984 par le comité permanent des affaires autochtones et tous ses membres. Je suis fier d'avoir modestement participé à cet effort. J'ai également eu le plaisir en mars dernier d'examiner ces questions de défense des bêtes et de l'avenir du commerce des fourrures avec des collègues américains, quelques sénateurs et quelques membres de la Chambre des représentants, dans le but de mettre au point un plan d'ensemble nécessaire pour contrer l'effet négatif, nuisible et trompeur du mouvement de défense des bêtes.

J'invite donc la Chambre à envisager la mise au point d'un plan à long terme portant sur l'explication, la compréhension et l'acceptation du piégeage. De ce point de vue, c'est par l'école qu'il faut commencer. Dans la même optique, il faut nous orienter vers une meilleure compréhension de la chasse, de l'équilibre de la nature et de son fonctionnement.

Il y a lieu de noter que les ministres provinciaux se sont montrés intéressés à se réunir pour voir ce qu'ils peuvent faire, en qualité de ministres de l'Environnement ou de ministres chargés de la Faune, pour aider le Canada à mettre au point un plan directeur. Cela va exiger beaucoup de travail et d'argent. Il n'y a rien de très sexy à voir quelqu'un vêtu d'un manteau de fourrure blanche abattu dans la rue et jeté sur un cheval de trait pour faire voir que c'est là le sort réservé à la bête. C'est très choquant et sensationnel pour le public.